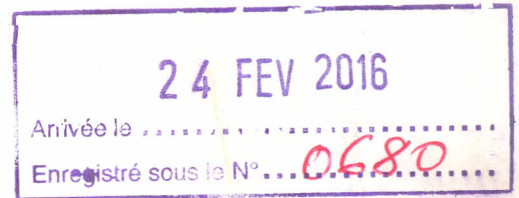


**Collectif des Partis Politiques pour la Solidarité**

**Tel ; 66 50 41 15 /98560049**



**Objet : Demande d'autorisation d'une marche**

**Pacifique des partis politiques de la majorité**

**Présidentielle et de l'opposition**

**Ndjamena le 24 février 2016**

**A**

**Son Excellence Monsieur le Ministre de la Sécurité publique et de  
l'Immigration**

Excellence, suite à la réunion tenue le mercredi 23 février 2016 par le conseil des sages du collectif, part la présente, le Collectif des Partis Politiques pour la Solidarité composé des partis politiques de la Majorité Présidentielle et de l'Opposition a l'honneur de venir auprès de votre haute responsabilité solliciter une autorisation de marche pacifique.

Excellence, les activités autour de la marche et son itinéraire s'organiseront comme suit ;

- Le lundi ,29 Février 2016 une conférence de presse pour la sensibilisation se tiendra à 9h, suivies des affichages des banderoles et les affiches ;
- le Jeudi 10 mars 2016 à 7h00, grand rassemblement des Présidents, Secrétaires Généraux des partis politiques, les Militants ainsi qu'avec possibilité la solidarité de certaines Associations de la Société Civile à la devanture de la Mairie Centrale de Ndjamena. Le grand départ de la marche est fixé à 9h30 de la Mairie Centrale jusqu'à la place de la nation. Suivi des déclarations orales et écrites sur les pancardes qui porteront sur ;
- Le non paiement de la subvention 2014- 2015- 2016 allouée aux partis politiques ;
- La dissolution de la coordination du CNDP ;